



Fumeurs : L'Exemple Irlandais

Rubrique : actualités - Date : mardi 30 mars 2004

L'AFP et Le Figaro annoncent que la loi qui prévoit l'interdiction de fumer sur les lieux de travail, y compris dans les pubs et les restaurants entre en vigueur ce lundi en Irlande. L'agence rappelle que les contrevenants risquent une amende de 3000 euros. Le ministre de la santé Michael Martin a assuré : « Cette initiative importante a le soutien de la majorité des gens en Irlande, fumeurs et non fumeurs. » D'après l'AFP, les sondages montrent que les Irlandais se montrent favorable à cette mesure en soulignant que « si certains paraissent volontiers sereins à l'approche du « smoking ban », c'est parce qu'il doute à l'avance de son efficacité. » L'agence rappelle que cette interdiction est « sans précédent dans l'Union Européenne », mais que cependant tous les Etats membres ont réglementé la consommation de tabac dans les lieux publics ainsi que la publicité et la vente de cigarettes aux mineurs. L'agence annonce également que la Norvège « va être le premier pays européen à suivre l'exemple Irlandais » à partir du 1er juin 2004.